

Le trafic du Grand Port maritime de Marseille (GPM) a reculé de 9,1 % en avril, comparé au même mois de l'année précédente avec 7,4 Mt. Les vracs solides se sont effondrés de 49 % et les vracs liquides, composante principale du trafic, ont régressé de 2,7 % (- 3 % pour les hydrocarbures). En revanche, les marchandises diverses ont gagné 6,6 % et les conteneurs 6 % sur le mois. En cumul annuel, le trafic global du GPM est en repli de 2 %, à 29,21 Mt et le conteneur de 10 %, à 297.166 Evp.

l'antenne

les transports au quotidien

66^{ème} année - N°18.450

Vendredi 20 Mai 2011

ISSN 0395-8582 - CPPAP 031379480

Infrastructures/ Institutions

Salon Spilog : Pour une chaîne de plus en plus efficace

Le salon des démarches et solutions pour une chaîne logistique performante et durable, Spilog, se tiendra à Lyon-Eurexpo les 7 et 8 juin prochains. Cette année, il est l'une des composantes du premier salon USE IT, salon des solutions technologiques IT pour l'entreprise. Événements associés pour une offre renforcée !

Airbus/ Boeing : Retour sur le jugement

L'Organisation mondiale du commerce est revenu mercredi sur une partie de son jugement contre AIRBUS, dans le litige au sujet des aides publiques qui l'oppose depuis des années à son concurrent BOEING.

page 2

EVOLUTRANS

Le groupement structure son offre auprès des chargeurs



Les 86 entreprises qui composent Evolutrans permettent au groupement de réaliser un chiffre d'affaires consolidé de 660 M EUR. Le nombre de participants est appelé à croître tout comme les prestations proposées. Après le lancement d'offres dans le transport de palettes et de produits longs, le groupement franchit un nouveau pas avec la création d'Evolu-Trans-Services.

C'est au lendemain de sa première participation à Top Transport en septembre à Marseille que la création d'EVOLUTRANS-SERVICES (ETS) a germé. Son but : "Proposer aux chargeurs, industriels et distributeurs, une porte d'entrée au bouquet de services transport-logistique des PME adhérent à Evolutrans. Ets gèrera les appels d'offres et pilotera le développement commercial de nouveaux dossiers. Chaque membre pourra se positionner et s'engager dans la fourniture d'une offre commune adossée à une mutualisation de moyens et de compétences", explique Denis Zanon, directeur général du groupement.

Sous la forme d'une filiale avec personnel dédié, le lancement d'Ets est annoncé pour Top Transport en septembre prochain. "Dans les faits, elle existe déjà à travers plusieurs collaborations établies entre membres. Nous allons donner à ces initiatives un cadre, une meilleure lisibilité à

destination des chargeurs", déclare Christian Leleu, président. Selon les deux responsables, cette création croise les attentes du marché : "Sur fond de concentration du transport routier, ces deux années de crise ont conduit les grands transporteurs à réduire la voilure. Si les donneurs d'ordres confient qu'ils ne peuvent se passer de ces groupes, ils recherchent néanmoins des solutions alternatives et davantage de service dont de proximité".

**"Le recrutement
de nouveaux
membres
a commencé"**

PROMOUVOIR L'OFFRE EXISTANTE

Cette initiative est aussi un moyen pour ces PME de reprendre la main commerciale sur des affaires qui leur échappaient au détriment de quelques grands noms de la logistique ou de l'organisation de transport amenés ensuite à les affréter...

Après une pause pour digérer une croissance continue depuis sa

création en 2000, Evolutrans prévoit aussi le recrutement de nouveaux membres. "Notre volonté est d'avoir au moins un adhérent par département. Il y en a 36 à pourvoir", reprend Denis Zanon. Avec 86 PME, le groupement représente un chiffre d'affaires de 660 M EUR, 5.200 véhicules, 5.300 salariés, 10.700 cartes grises et 405.000 m² de surface d'entreposage répartis sur 124 sites.

DEUX OFFRES DE SERVICES

En plus d'un référencement de fournisseurs, Evolutrans propose déjà deux offres de services : Volupal pour l'enlèvement et la livraison de marchandises palettisées avec tracking en ligne et délais 24/48 heures garantis en France et en Europe à l'aide de partenaires (plus de 700.000 palettes traitées l'an passé), Volulong pour le transport domestique en 24/72 heures de produits longs, encombrants et fragiles.

Aux côtés d'autres groupements d'entreprises, fédérations et syndicats patronaux, Evolutrans est également actionnaire de la bourse de fret B2PWEB, et a noué un partenariat avec l'association de logisticiens Astel pour échanger compétences et expériences voire mettre en œuvre des synergies.

Erick DEMANGEON

Entreprises

Air France- KLM : Rebond de l'activité

Après deux années de pertes, le résultat d'exploitation d'Air France-KLM redevient positif. Rebond du passage et du cargo, performance de la maintenance expliquent ce redressement. L'évolution des cours du pétrole et des crises au Japon, Moyen-Orient et Afrique joueront un rôle dans les résultats du transporteur en 2011.

page 3

International

Jordanie : Pression autour du gaz égyptien

L'Égypte exige de la Jordanie la signature d'un nouveau contrat qui stipule une augmentation du prix du gaz, avant de reprendre la fourniture de gaz interrompue fin avril après un attentat contre un gazoduc.

page 4

Entreprises

Glencore : Succès en Bourse

GLENCORE a lancé avec "succès" son introduction en Bourse, où le groupe a levé 10 md USD auprès des investisseurs, lui permettant de financer sa croissance et de réduire son endettement.



Technip : De nouveaux contrats

TECHNIP vient de conclure un contrat avec BASF dans la chimie et la pétrochimie. Dans le même temps, le groupe français d'ingénierie pétrolière a également remporté un contrat de trois ans pour de l'ingénierie avec STATOIL Brésil.

page 3

Finlande : Fin de la grève du papier

La grève observée par quelque 2.500 "cols blancs" dans le très important secteur du papier en Finlande a pris fin dans la nuit de hier à avant-hier après la conclusion d'un accord de convention collective portant sur les salaires. Le syndicat des cadres et employés de bureau, Pro, et le syndicat des employeurs, Fédération des industries forestières finlandaises, ont signé le compromis soumis par le médiateur national, Esa Lonka. "La proposition de compromis inclut une augmentation générale des salaires de 1,5 % ainsi qu'une autre augmentation de 1 % à négocier au niveau local", précise la fédération. M. Lonka négociait avec les deux parties depuis le 25 mars pour régler un conflit touchant notamment les leaders européens STORA ENSO et UPM-KYMMENE.

Concurrence

Le rapport sur l'expérimentation de l'ouverture à la concurrence des Ter préconise de "laisser les choses en l'état" en matière de gestion de la circulation, de maintenance ou encore de tarification. Cette ouverture est "le prolongement logique de la régionalisation du transport ferroviaire (en 2002). Cette première phase a bien réussi mais elle coûte cher dans le budget des Régions donc il faut faire bouger les choses", a déclaré Francis Grignon après avoir remis son rapport au secrétaire d'État aux Transports.

Desserte

La ministre de l'Outre-Mer, Marie-Luce Penchard, se rendra "la semaine prochaine aux Antilles" pour signer un "contrat de destination" et "rendre possible l'ouverture de leur desserte aérienne depuis Roissy dès novembre".
M^{me} Penchard sera accompagnée du secrétaire d'État au Tourisme, Frédéric Lefebvre, et du directeur général de l'agence de développement du tourisme Atout France, Christian Manteï, qui avait été chargé en février par le gouvernement d'une mission de préparation.

SALON SPILOG**LOGISTIQUE****Pour une chaîne de plus en plus efficace**

Le salon des démarches et solutions pour une chaîne logistique performante et durable, Spilog, se tiendra à Lyon-Eurexpo les 7 et 8 juin prochains. Cette année, il est l'une des composantes du premier salon USE IT, salon des solutions technologiques IT pour l'entreprise. Événements associés pour une offre renforcée !

Le salon SPILOG se déroulera du 7 au 8 juin à Lyon-Eurexpo. Les organisateurs de Spilog, notamment Spilog et le Club de la logistique globale soutenus par le PIL'ES, Logistique 42, l'IUT Lumière Lyon II, la Cci Nord-Isère, l'ADEME,

l'AFILOG, BAYERCROPSCIENCE, attendent une quarantaine d'exposants. Il s'agit de prestataires logistiques, de sociétés de conseil, d'organisations professionnelles, de distributeurs et d'intégrateurs de solutions "logicielles"...

"Spilog concerne la quasi-totalité des entreprises dès lors qu'elles ont à gérer des flux physiques, et ce, quels que soient leur taille et leurs secteurs d'activités", résume Michel Wacquet, responsable du Club logistique globale et l'un des piliers du salon, persuadé que Spilog représente une excellente opportunité de rencontrer de nombreux contacts utiles et qualifiés.

QUATRE CYCLES DE CONFÉRENCES

Quatre cycles de conférences sont prévus. Ils compléteront les connaissances des professionnels en matière de prévisions et planifications, de performance opérationnelle, de traçabilité et d'identification, de logistique durable. La table ronde "Traçabilité santé/pharmacie" sera organisée à 10 h 30 par le Pôle national de traçabilité, basé à Valence. Elle mettra en lumière les bonnes pratiques de traçabilité pour un secteur hautement stratégique et attaqué par la contrefaçon qui peut,

dans certaines régions du monde, toucher jusqu'à 60 % voire 80 % des produits mis sur le marché.

Les deuxièmes trophées de la logistique durable seront remis à 12 heures. EASYDIS pour sa plate-forme logistique de Saint-Bonnet-les-Oules, GEFCO, pour son site de Vénissieux, et l'association Les Papillons blancs pour le site d'Aix-les-Bains avaient été distingués en 2010.

"La crise s'estompe, l'économie et donc les activités industrielles et logistiques redémarrent. Les projets sont à nouveau d'actualité", observe Michel Wacquet, confiant.

Le directeur marketing d'Orium est également convaincu du bien-fondé du salon : "Spilog est un salon en devenir qui a bien répondu à notre positionnement en 2010 avec un mix de contacts pure players et cross canal. Notre implantation récente à Mâcon ne fait que renforcer notre intérêt pour cette manifestation régionale".

Annick BÉROUD

"Les projets sont à nouveau d'actualité"

OMC**AÉRONAUTIQUE****Airbus/Boeing :
Retour sur le jugement**

L'Organisation mondiale du commerce est revenue mercredi sur une partie de son jugement contre AIRBUS, dans le litige au sujet des aides publiques qui l'oppose depuis des années à son concurrent BOEING.

L'Organe d'appel de l'OMC a rejeté mercredi certaines parties d'un jugement d'un premier groupe d'experts en juin 2010. L'OMC avait alors rendu un verdict sévère pour l'UE, dont des décennies d'aides à Airbus avaient été jugées illégales. Européens et Américains avaient fait appel de la décision. Le groupe d'experts avait notamment estimé que "les financements offerts par l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni pour développer l'A380 étaient subordonnés aux résultats à l'exportation" et donc contraires aux règles du commerce international. Mais l'Organe d'appel a jugé que ce groupe d'experts "a fait erreur dans l'interprétation" d'une partie des règles de l'Accord sur les subventions et les mesures compensatoires (SMC) qui permettent aux États membres de l'OMC de réguler ce type de mesures. "En conséquence, l'Organe d'appel a infirmé la recommandation du groupe d'experts selon laquelle l'Union européenne doit abandonner (ses) subventions interdites dans un délai de quatre-vingt-dix jours" après le premier jugement, indique-t-il dans un rapport de plus de 700 pages.

Les Européens ont crié victoire avant même que l'OMC ne

publie officiellement son verdict. "Je me réjouis particulièrement de ce résultat important", a déclaré le commissaire européen au Commerce Karel De Gucht, tandis que le président d'Airbus, Thomas Enders, parlait d'"une grande victoire pour l'Europe". Pour autant, l'OMC n'a pas donné un blanc-seing à Airbus.

De son côté, Boeing n'a pas hésité à parler d'une "victoire claire et définitive pour un commerce équitable". "L'instance d'appel de l'OMC a confirmé sans équivoque qu'Airbus avait reçu des subventions massives pendant plus de quarante ans et qu'elles avaient beaucoup nui aux États-Unis, notamment en entraînant un manque à gagner et une perte de parts de marché pour Boeing dans le monde", a estimé pour sa part le département américain du Commerce.

REJET ENCORE POSSIBLE

L'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC doit maintenant accepter ou rejeter le rapport de l'Organe d'appel dans un délai de trente jours, le rejet n'étant possible que par consensus.

Agnès PEDRERO

organisent le
2^{ème} Trophée de Golf du Maritime

CETTE COMPÉTITION SE DÉROULERA
LE MARDI 7 JUIN AU GOLF D'AIX-MARSEILLE
CHEMIN DÉPARTEMENTAL 9,
13290 AIX-EN-PROVENCE

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS
PETIT DÉJEUNER
ENREGISTREMENT DES ÉQUIPES
9H00-9H30 PRACTICE À DISPOSITION
10H30 DÉBUT DE LA COMPÉTITION - FORMULE DE JEU «SCRAMBLE A 3»
13H30 APÉRITIF
14H00 DÉJEUNER SUIVI DE LA REMISE DES PRIX

SEULES LES 25 PREMIÈRES ÉQUIPES INSCRITES SERONT ENGAGÉES
PARTICIPATION : 850 EUR / ÉQUIPE
CLOTURE DES INSCRIPTIONS - 31 MAI
INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ANTENNE:
CHRISTELLE - TÉL. 04.91.13.71.62

AIR FRANCE-KLM

AÉRIEN

Rebond de l'activité

Après deux années de pertes, le résultat d'exploitation d'Air France-KLM redevient positif. Rebond du passage et du cargo, performance de la maintenance expliquent ce redressement. L'évolution des cours du pétrole et des crises au Japon, Moyen-Orient et Afrique joueront un rôle dans les résultats du transporteur en 2011.

À plus de 23,6 md EUR, le chiffre d'affaires d'Air France-KLM bondit de 12,5 % en 2010-2011. Une croissance rentable comme en témoignent le résultat d'exploitation à 122 M EUR (amélioration de 1,4 md EUR !) et le bénéfice net à 613 M EUR tiré par l'introduction en bourse d'Amadeus. Une belle performance puisqu'en parallèle la facture carburant s'est alourdie de plus de 21 % et l'effet de change a été défavorable. À l'exception des activités loisirs

(TRANSAVIA) et catering, toutes les branches contribuent au rebond du transporteur mais seuls le cargo et la maintenance alimentent son bénéfice d'exploitation.

Représentant 13 % des revenus du groupe, le chiffre d'affaires du fret s'apprécie de 29,5 %. Mieux, le résultat d'exploitation du cargo est de nouveau positif à 69 M EUR. Avec un trafic en hausse de 2,5 %, "la gestion rigoureuse avec la priorité donnée aux soutes et aux avions combi", qui composent

"Priorité aux capacités soutes et combis"

désormais 67 % des capacités du transporteur, expliquent cette amélioration selon Peter Hartman, vice-président. Au cours de l'exercice 2010-2011, le coefficient de remplissage du cargo progresse ainsi de 1,9 point et s'établit à 68,4 %. Une stratégie payante reconduite, confirme Pierre-Henri Gourgeon, directeur général.

À l'origine de 4 % des recettes, la maintenance portée par les activités à forte valeur ajoutée moteurs et équipements se distingue aussi avec un bénéfice d'exploitation de 143 M EUR. Quasiment à l'équilibre (- 44 M EUR), le passage rebondit également. Son chiffre d'affaires augmente de 11,3 % à 18,1 milliards d'euros grâce aux effets combinés du trafic (+ 1,1 %) et du coefficient d'occupation (+ 1 point à 81,6 %), dans le long-courrier sur l'Asie et les Amériques en particulier.



Pierre-Henri Gourgeon, directeur général d'Air France-KLM

transporteur redeviennent par ailleurs profitables et lui permettront de contenir une facture carburant qui demeure le principal risque de dérapage de ses coûts. Confronté à la concurrence des compagnies low-cost, la restructuration de l'offre moyen-courrier sera poursuivie avec la création de bases de province dont la première, avec flotte et personnel dédiés, verra le jour à Marseille en octobre. L'année marque enfin la consolidation de la joint-venture transatlantique et un retour de la croissance des capacités passage. En hausse de 5,7 % cet été, Amériques, Afrique et Asie bénéficient de ce développement avant un renforcement annoncé en Chine avec les arrivées de CHINA EASTERN, SHANGHAI AIRLINES et CHINA AIRLINES dans l'alliance SKYTEAM.

Érick DEMANGEON

INCERTITUDES

En dépit de la volatilité du pétrole et des crises au Japon, Moyen-Orient et Afrique, "nous sommes confiants dans notre capacité à améliorer le résultat d'exploitation en 2011", affirme M. Gourgeon, avant de citer plusieurs leviers. Après une économie de 595 M EUR en 2010-2011, l'objectif du plan Challenge 2012 est fixé en 2011 à 470 M EUR. Sur les trois prochaines années, Air France-KLM anticipe en outre une réduction de ses coûts unitaires de 3 %. À partir de 90 USD le baril - niveau dépassé depuis plusieurs mois - les couvertures du

TECHNIP ÉNERGIE

De nouveaux contrats

TECHNIP vient de conclure un contrat avec BASF dans la chimie et la pétrochimie. Dans le même temps, le groupe français d'ingénierie pétrolière a également remporté un contrat de trois ans pour de l'ingénierie avec STATOIL Brésil.

TECHNIP a signé avec BASF un contrat cadre dans la chimie et la pétrochimie, visant notamment à faire bénéficier au groupe allemand, n° 1 mondial de la chimie, de ses ressources d'ingénierie. Ce partenariat "à long terme" s'étend depuis les études jusqu'aux services de mise en œuvre des projets. Le centre opérationnel de Technip à Düsseldorf en Allemagne coordonnera l'exécution de l'accord.

En parallèle, le groupe français d'ingénierie pétrolière a remporté un contrat cadre de

trois ans pour des études d'ingénierie pour le compte de la filiale brésilienne du groupe pétrolier norvégien STATOIL. Le contrat "couvre des études de faisabilité, de concept et d'ingénierie d'avant-projet détaillé pour les champs offshore actuellement exploités par Statoil et ses futurs développements au Brésil", a indiqué Technip. Il sera réalisé par le centre opérationnel de Technip à Rio de Janeiro avec le soutien des centres européens du groupe, et comportera "au minimum 60 % de contenu local".



Émission

La société d'autoroutes APRR, propriété d'Eiffage - consortium du groupe de BTP français Eiffage et de la banque australienne Macquarie -, a levé vendredi 500 M EUR sur les marchés obligataires. Ces obligations, à échéance au 21 janvier 2019, ont trouvé preneur auprès d'investisseurs britanniques et irlandais (30 %), devant des investisseurs allemands et autrichiens (17 %) et la France (également 17 %). Quelque 60 % des investisseurs sont des gestionnaires de fonds, devant des institutions bancaires (14 %) et d'assurance (14 %).

Remplacement

Plus de la moitié des avions de ligne existant dans le monde devront être remplacés d'ici vingt ans, parce que dépassés sur le plan technique, selon Bombardier. La majeure partie de ces remplacements touchera la catégorie des avions de 100 à 149 places, d'après le groupe aéronautique canadien. Bombardier prévoit que l'ensemble des constructeurs livreront 13.100 avions de 20 à 149 places d'ici 2030, soit une augmentation de 300 appareils par rapport à ses prévisions de l'an dernier. Il évalue ce marché à environ 639 md USD.

Cadence

Airbus va augmenter progressivement la cadence de production de sa gamme vedette des A320. "Avec un carnet de commandes de plus de 2.300 appareils de la famille A320 restant à livrer, nous devons augmenter les cadences de production pour répondre à la forte demande constante", a expliqué Tom Williams, vice-président exécutif des programmes chez Airbus. En conséquence, la cadence actuelle de 36 avions par mois va être portée "à 38 exemplaires en août 2011, puis 40 "au cours du premier trimestre 2012" et 42 sur les trois derniers mois de l'an prochain.

Commande

La compagnie taïwanaise TransAsia Airways, première compagnie privée de l'île, a indiqué vouloir passer commande de douze avions Airbus, dont au moins six A321, afin de répondre à la hausse du trafic notamment vers la Chine. La compagnie veut commander au moins six appareils moyen-courriers A321 pour une nouvelle desserte vers Singapour et pour des vols vers la Chine. L'an dernier, la compagnie avait passé une commande ferme pour l'achat de deux gros porteurs A330-300 et six monocouloirs A321, d'une valeur totale au prix catalogue de 733 M EUR.

GLENCORE

MATIÈRES PREMIÈRES

Succès en Bourse

GLENCORE a lancé avec "succès" son introduction en Bourse, où le groupe a levé 10 md USD auprès des investisseurs, lui permettant de financer sa croissance et de réduire son endettement.

"L'offre de GLENCORE a profité d'un intérêt substantiel de la part des investisseurs dans le monde entier et a été largement sursouscrite", s'est félicité le directeur général du groupe, Ivan Glasenberg. Cette opération, la troisième plus importante introduction en Bourse jamais réalisée en Europe, apporte au groupe "une base d'investisseurs de grande qualité, diversifiée et géographiquement étendue", a ajouté le patron de la société dirigée depuis le petit village de Baar, dans le centre de la Suisse.

Le lancement restreint à Londres des titres Glencore n'a pas créé de surprise et correspond aux annonces faites début mai. Le géant suisse des matières premières a ainsi placé avec "succès" auprès d'investisseurs institutionnels, professionnels et particuliers à Londres et Hong Kong 1,2 milliard de titres, soit 16,9 % des 6,9 milliards d'actions émises par le groupe. Le reste du capital, soit 83,1 %, demeure aux mains des dirigeants

et des employés. L'entrée officielle en Bourse, attendue depuis de longs mois, n'est cependant pas encore complète. Selon le calendrier présenté par la société helvétique, les titres Glencore seront échangés sans restriction à partir de mardi à Londres où ils feront partie de l'indice des principales valeurs FTSE 100. Mercredi, les actions seront échangées à Hong Kong. L'entrée en Bourse de Glencore a permis au groupe de lever au total quelque 10 md USD (7 md EUR).

SA PROPRE FLOTTE DE NAVIRES

Partie de presque rien, la société fait aujourd'hui figure de géant des matières premières, avec un bénéfice net de 3,8 md USD en 2010. Glencore détient par ailleurs en propre des installations portuaires, des entrepôts et une flotte de navires pour fournir ses clients à travers le monde.

André LEHMANN

PETITES ANNONCES

BUREAUX À LOUER

140 m² - LE ROVE (proximité Marseille)

Tél. 06 60 09 87 37

BUREAUX À LOUER ZONE FRANCHE

Avenue André-Roussin - 13016 Marseille

180 m² + places de parking

Tél. 06 60 09 87 37

Radioactivité

Des traces de radioactivité ont été détectées mercredi sur l'île de Sakhaline sur des pièces de rechange pour automobiles en provenance du Japon. Les traces de radioactivité dépassaient de 2,4 fois la norme mesurée sur ces composants, arrivés en navire du Japon. Les douanes de Sakhaline en ont informé les autorités sanitaires qui doivent décider de leur sort. Au total, 59 véhicules provenant du Japon avec un niveau de radioactivité dépassant de 2 à 6 fois la norme ont été saisis en Extrême-Orient russe depuis mars.

Fermeture

Le groupe minier suisse Xstrata va fermer ses activités de fonderie de cuivre de Mount Isa et de raffinage à Townsville, en Australie, ce qui pourrait entraîner la suppression de 500 emplois. La fermeture de ces deux sites situés dans le Queensland s'explique par les conditions du marché, a indiqué Steve de Kruijff, directeur général de Xstrata Copper North Queensland. Les activités devraient être interrompues fin 2016, a-t-il ajouté. "Les conditions du marché ont été très exigeantes pour les opérations de fonderie de cuivre et de raffinage, résultat de la surcapacité sur le marché mondial", a-t-il ajouté.

JORDANIE

ÉNERGIE

Pression autour du gaz égyptien



L'Égypte exige de la Jordanie la signature d'un nouveau contrat qui stipule une augmentation du prix du gaz, avant de reprendre la fourniture de gaz interrompue fin avril après un attentat contre un gazoduc.

L'Égypte veut renégocier une hausse du gaz avec la Jordanie pour reprendre la fourniture. "La Jordanie est en pourparlers avec l'Égypte qui exige une majoration du prix du gaz qu'Amman obtient à un prix préférentiel et la signature d'un nouveau contrat", a indiqué un responsable jordanien. La Jordanie a signé avec l'Égypte en 2002 un contrat de fourniture de gaz égyptien valable jusqu'en

2016, date à laquelle le prix peut être renégocié pour être appliqué à partir de 2019, a affirmé le responsable impliqué dans ces négociations.

LE GAZODUC EST RÉPARÉ

Le prix de vente est largement à la faveur de la Jordanie qui a obtenu un tarif préférentiel de 3 dollars pour un million de BTU

(British Thermal Unit) alors que le prix du marché est de 6 à 7 dollars.

La nouvelle direction en Égypte a décidé "de ne pas attendre 2016 et d'augmenter les prix immédiatement", a souligné la source. En revanche, la Jordanie demande "que soit respecté le contrat et que la majoration du prix ne se fasse que sur la quantité de gaz supplémentaire que nécessite la Jordanie". "Le gazoduc a été réparé mais l'Égypte refuse de fournir le gaz avant qu'un nouvel accord ne soit conclu", a ajouté la source.

Le gaz égyptien couvre 80 % des besoins électriques de la Jordanie qui importe 6,8 millions de mètres cubes de gaz par jour d'Égypte. La Jordanie a indiqué qu'elle allait faire appel à plusieurs pays arabes pour l'aider à compenser l'arrêt de l'approvisionnement en gaz égyptien, "pour obtenir d'eux les quantités nécessaires de diesel et de fuel, pour remplacer le gaz". Cette coupure coûte à la Jordanie près de 3,5 millions de dollars par jour, selon les autorités.

Le 27 avril, des inconnus avaient saboté pour la deuxième fois en trois mois le gazoduc en

Égypte alimentant Israël et la Jordanie, provoquant de nouveau l'arrêt de l'approvisionnement de ses deux principaux clients de la région. L'attaque à la bombe est intervenue deux semaines après la décision des nouvelles autorités en Égypte de revoir tous les

"L'Égypte ne veut pas attendre 2016"

accords gaziers, y compris avec l'État hébreu, et d'ouvrir des enquêtes sur des contrats controversés de vente du gaz à Israël. Elle a visé le centre de distribution et d'exportation du gaz vers Israël et la Jordanie, situé au niveau du village al-Sabil dans la région d'al-Arich, dans le Sinaï, poussant les autorités à couper l'approvisionnement. D'après une source de sécurité, la bombe a été actionnée à distance et provoqué d'importantes flammes. **Majdi Taoufic**, président de la compagnie GASCO qui gère le gazoduc, a ensuite affirmé que le feu avait été "maîtrisé". Aucun groupe n'a revendiqué l'attentat qui a eu lieu vers 4 h 30, dans une région où les relations sont tendues avec les bédouins qui se plaignent du harcèlement et de discrimination. Des menaces de sabotage émanant de bédouins recherchés par les autorités ont été lancées dans le passé.



Marseille : Opération exceptionnelle, succès prometteur

Daher, équipementier européen, intégrateur de solutions "industrie et services", a organisé le transport jusqu'à Marseille-Fos de colis hors gabarit dans les cales d'un porte-conteneurs. L'opération démontre la capacité du port à atteindre ses nouvelles ambitions.

Le 10 mai, tout juste une semaine après la mise en œuvre concrète de la réforme portuaire à Fos-sur-Mer, le nouveau terminal à conteneurs de Méditerranée a été le théâtre d'une opération exceptionnelle à plusieurs titres. D'abord par les caractéristiques des colis, des éléments de chaudière (réacteur et échangeur) – principalement destinés à l'usine chimique Arkema de Fos-sur-Mer, mais aussi aux sites de Marseille et de Chauny (Aisne) – pesant 59 t pour les deux plus lourds. Ensuite par sa provenance, puisqu'il s'agissait de la première livraison de ce type depuis la Chine pour une usine européenne du chimiste français. Enfin, par le choix du port d'entrée et des moyens techniques utilisés.

Car, paradoxalement, livrer via Fos une usine située à un kilomètre des terminaux ne tombait pas sous le sens. "La logique aurait consisté à utiliser, pour ce transport effectué depuis Shanghai : un port du range nord-européen avant d'acheminer les colis par la route", explique **Jean-Marc Elbhar**, directeur départemental

Sud de Daher. D'une part, pour des questions de moyens techniques et d'autre part parce qu'il n'existe pas de service conventionnel entre l'Asie et la Méditerranée. Seulement, "cette solution ne correspondait pas aux exigences du client en termes de délais et de tarif", raconte-t-il.

L'équipementier européen, intégrateur de solutions "industrie et services", a donc choisi la possibilité offerte par CMA CGM d'utiliser les cales d'un porte-conteneurs de ligne régulière, ce qui permet à Arkema l'économie d'un affrètement coûteux. C'est donc le "CMA CGM Otello", navire cellularisé de 8.500 Evp nouvellement affecté au service Asie-Méditerranée, qui a assuré ce transport à l'occasion de son escale inaugurale à Fos. Auparavant, Daher avait obtenu le démontage de la pièce principale, d'un poids initial de 80 t, pour satisfaire aux caractéristiques annoncées des engins de levage du port. "Les deux plus gros éléments ont été chargés comme du fret conventionnel, arrivés sur un lit de flat-racks disposés dans la cale du navire, elle-même fermée par des panneaux et surmontée d'une soixantaine de conteneurs", raconte **Ines Bollini**, du département Projets industriels. Les autres colis ont transité en conteneurs spéciaux,

"Le port dispose désormais de tous les moyens techniques"

open-top et flats : "Une solution choisie par Daher dans l'intérêt du client". En plus du coût et des délais, cette option a eu l'avantage de protéger entièrement la marchandise, "ce qui n'est pas le cas



lorsqu'elle voyage sur le pont, exposée au soleil et au vent", constate Ines Bollini.

Tout compte fait, ce transport aurait pu être assuré en gardant la pièce principale dans sa forme initiale, puisque les deux nouveaux portiques du terminal de Méditerranée, qui ont une capacité de levage de 89 t sous crochet, sont finalement entrés en service plus tôt que prévu. C'est ainsi que l'acconier Eurofos a pu utiliser pour cette opération ses engins super post-panamax, avec des équipements adaptés.

Cette réussite, si tôt après le détachement des agents portuaires grutiers, passés aux côtés des dockers sous commandement unique, est un signe fort et

un motif de confiance en l'avenir. "On nous annonce depuis longtemps que le port aurait tous les moyens techniques pour réaliser ce genre de trafic, c'est désormais le cas", se félicite Jean-Marc Elbhar, qui loue également l'implication de tous les intervenants de ce transport exceptionnel. Le responsable espère que cette opération symbolique contribuera à casser la mauvaise image qui colle à la peau de Marseille-Fos. Et qu'elle permettra à Daher, à travers sa large palette de services, de convaincre à nouveau sa clientèle de la fiabilité et des possibilités opérationnelles offertes par le premier port de France.

En hausse

Les investissements directs étrangers (IDE) en Chine ont augmenté de 15,2 % sur un an en avril à 8,46 md USD, mais ont fortement diminué par rapport à mars, selon le ministère chinois du Commerce. En mars, les IDE en Chine s'étaient élevés à 12,52 md USD, en hausse de 32,9 % sur un an. Sur les quatre premiers mois de l'année, la deuxième économie mondiale a attiré 38,8 md USD d'investissements directs étrangers, soit 26 % de plus que l'an dernier. La croissance vigoureuse de la Chine et la perspective d'une appréciation graduelle du yuan attirent les investisseurs alors que la reprise économique reste fragile aux États-Unis et en Europe. Par ailleurs, les investissements à l'étranger hors secteur financier des entreprises chinoises se sont élevés à 13,4 md USD au cours des quatre premiers mois de 2011, en augmentation de 17,5 % sur la même période de l'an dernier.

Portrait...

UAF

Jean-Michel Vernhes, élu président des aéroports français

Le président de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, **Jean-Michel Vernhes**, a été élu mercredi à la tête de l'Union des aéroports français (UAF), a indiqué ce syndicat professionnel des aéroports. M. Vernhes succède à un autre Toulousain, **Claude Terrazoni**, ancien dirigeant d'AEROSPATIALE puis d'Airbus (groupe EADS), et enfin président de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse jusqu'en 2010. M. Terrazoni, âgé de 76 ans, a effectué deux mandats de trois ans à l'UAF depuis 2005.

Agé de 60 ans, M. Vernhes dirige l'aéroport de Blagnac depuis 1999 et a le titre de président du directoire depuis 2007. Jean-Michel Vernhes a salué son prédécesseur et l'équipe de l'UAF qu'il va conduire, notamment le premier vice-président, **François Rubichon**, directeur général d'Aéroports de Paris.

"Ensemble, nous porterons la voix des aéroports français, dans un contexte d'évolution forte du monde aérien, à laquelle nos aéroports doivent prendre toute leur part", a indiqué M. Vernhes après son élection.

L'UAF regroupe 138 membres qui exploitent 156 aéroports en France métropolitaine et outre-mer, soit la totalité du trafic commercial français.



En baisse

La production industrielle en Russie a ralenti sa hausse en avril, n'augmentant que de 4,5 % par rapport à avril 2010, selon le Service fédéral des statistiques Rosstat. Ce chiffre est inférieur aux prévisions des analystes qui tablaient sur une hausse de 5,4 %. Cet indicateur avait connu une hausse de 5,3 % en mars. Sur un mois, la production industrielle a reculé de 4,7 %. Parmi les principaux secteurs d'activité du pays, la production de pétrole a augmenté sur un an de 1,1 % et celle de gaz de 1,8 %. La production de voitures a continué à augmenter (+ 64 %), mais un peu moins fortement que les trois mois précédents, au cours desquels elle avait été multipliée par plus de deux. La production industrielle s'est nettement redressée en Russie en 2010, augmentant de 8,2 % par rapport à l'année précédente, après avoir connu une année noire en 2009.

Conséquences

Les conséquences pour l'industrie française du séisme de mars au Japon suscitent de "petites inquiétudes" pour l'été, qui concernent en premier lieu le secteur automobile, selon la Fédération des industries électriques et électroniques (FIEEC). "Aujourd'hui, il n'y a pas de panique à bord" et "on n'a pas constaté de problème de rupture épouvantable sur le marché", a déclaré **Pierre Gattaz**, président de la FIEEC. "Nous avons de petites inquiétudes ponctuelles possibles sur les mois d'été", a-t-il ajouté, nuanciant toutefois : "Il y a encore beaucoup de stocks dans les navires". "On n'a aucune inquiétude pour le moyen terme et le long terme. La difficulté qui se pose, c'est d'ici la fin de l'année", a-t-il souligné.

Enquête

Le gouvernement espère des conclusions dès fin juin sur les causes de l'accident du vol AF447 Rio-Paris, alors que des informations éparpillées commencent à filtrer dans ce dossier hautement sensible pour Airbus comme pour Air France. Le BEA a promis un rapport à l'été sur la base des informations contenues dans les boîtes noires de l'A330, qui sont actuellement analysées. Mais le gouvernement semble presser le BEA de parler rapidement. Les causes seront connues dès "fin juin", a ainsi indiqué le secrétaire d'État français aux Transports. Il leur faut cependant "plusieurs jours, voire plusieurs semaines, pour digérer tout ça", expliquait mercredi son directeur d'enquête, **Alain Bouillard**.

Réaction...

Tunnel sous la Manche

"La France ne fait pas de protectionnisme"

Les critiques de la France concernant la commande par Eurostar de trains de l'allemand Siemens pour circuler dans le tunnel sous la Manche ne découlent pas du "protectionnisme" mais du "respect des règles de sécurité très strictes", selon le secrétaire d'État français aux Transports.

La compagnie transmanche Eurostar a annoncé en octobre 2010 l'achat de dix nouveaux trains à Siemens, en anticipant l'évolution annoncée des règles de sécurité dans le tunnel. Cette commande a suscité la colère de l'État français et du fournisseur habituel, le groupe français ALSTOM, qui est intervenu en justice pour faire annuler le contrat.

"Dans ce marché-là, il ne s'agit pas du tout de mesures de protectionnisme", a déclaré **Thierry Mariani**, devant la Commission d'enquête sur la situation de l'industrie ferroviaire française. "Mais jusqu'à présent dans ce tunnel, où le 11 décembre 2008 on a frôlé la catastrophe avec un incendie important, il y a des règles de sécurité très strictes qui ont fait leurs preuves", a-t-il relevé. "En l'occurrence, il ne s'agit pas d'être pour ou contre les trains Siemens mais de dire qu'avant d'accepter toute commande, il faut que les conditions de sécurité soient strictement respectées", a estimé M. Mariani. "C'est d'abord, on respecte les règles de sécurité et on le prouve et ensuite la commande peut être faite", a-t-il affirmé.

Les Français reprochent notamment le choix de la motorisation répartie, avec des éléments moteurs répartis le long de la rame – et non logés dans la seule motrice – qui, selon eux, présenterait plus de risques en cas d'incendie. L'Agence ferroviaire européenne (ERA) a estimé le 21 mars que les règlements européens "n'interdisent pas explicitement" la motorisation répartie dans le tunnel "pourvu qu'un niveau de sécurité équivalent à celui de la référence (design Eurostar) soit démontré".

M. Mariani a par ailleurs estimé que la SNCF "n'a pas la position qu'à mon avis elle devrait avoir" au conseil d'administration d'Eurostar avec seulement deux administrateurs sur un total de douze alors qu'elle détient 55 % de son capital. C'est "totalement déséquilibré", a-t-il estimé.



Crash

Un avion de la compagnie privée argentine Sol s'est écrasé mercredi soir dans une région désertique de Patagonie, faisant 22 morts. La compagnie a indiqué que le vol 5.428 avait disparu des écrans radars sur la route entre Neuquen et Comodoro Rivadavia, dans le sud de l'Argentine, à 1.800 km au sud-ouest de Buenos Aires. Le porte-parole de la compagnie a confirmé l'absence de survivants. L'appareil serait un Saab 340 bimoteur. La zone de la catastrophe est située au sud de la ville touristique de San Carlos de Bariloche, dans la cordillère des Andes.

Mobilisation

L'association regroupant les fabricants d'avertisseurs de radars appelle les automobilistes à bloquer les routes sur l'ensemble du territoire le jeudi 2 juin pour dire "non" à leur interdiction. L'AFFTAC demande aux automobilistes de "bloquer toutes les routes en France et plus particulièrement en région parisienne", a déclaré **Fabien Pierlot**, le président de l'Association française des fournisseurs et utilisateurs de technologies et d'aides à la conduite (AFFTAC).

"Made in France" : Lancement du label

Le député **Yves Jégo** a présenté hier à l'Assemblée nationale le label qui incarnera la nouvelle "marque France", visant à certifier les produits d'origine française. En octobre 2009, le chef de l'État lui avait demandé de formuler des propositions sur la valorisation de la marque France. Après plusieurs mois de consultations, le député lui avait remis l'an dernier un rapport dont la principale proposition était la création d'un label volontaire permettant aux entreprises qui le souhaitent d'apporter une information claire et garantie sur l'origine nationale de leurs produits.

Pour la mettre en œuvre, l'association d'entreprises et de fédérations profession-



nelles, Pro France, a vu le jour en juin 2010. "Nous présentons maintenant le label qui viendra donner au consommateur la garantie que le produit qu'il achète est un produit français", a indiqué Yves Jégo. Ce label "Origine France garantie",

transversal et non sectoriel, sera certifié par BUREAU VERITAS CERTIFICATION, leader mondial de la certification. Il pourra être attribué si deux critères cumulatifs sont respectés : le lieu où le produit prend ses caractéristiques essentielles est en France (lieu d'assemblage, de fabrication, de montage...) et au moins 50 % de la valeur du produit correspond à des activités de production en France.

Objectif : "Aider les produits français à mieux se faire repérer par les consommateurs, accroître la traçabilité, la transparence, et aussi favoriser le maintien des savoir-faire en France, voire les relocalisations", a expliqué Yves Jégo.

l'antenne

Édité par la SMECI

SARL au capital de 2.200 euros

R.C. 447 889 395 00037

Siège social : 32, avenue André-Roussin

BP 36 - 13321 Marseille Cedex 16

ISSN 0395-8582 - CPPAP 0313T79480

Dépôt Légal : 10 avril 2006

Directeur de la publication : N. ARIAS

Gérant : Richard REVERCHON

Tél. : 04.91.33.25.81 - Fax : 04.91.55.58.97

Site internet : www.lantenne.com

Publicité :

Grand Sud F. Revenaz 04.91.13.71.60

Normandie F. Papion : 06.21.88.97.42

Annonces maritimes : 04.91.33.83.01

Abonnement : 04.91.13.71.62

Rédaction :

V. Grunec : redaction@lantenne.com

f.andre@lantenne.com

v.calabrese@lantenne.com

Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation professionnelle continue